Trib de COMMERCE de PARIS
N° dépôt : 26920
28 MAI 1998

**HISTOIRE D'OR**

Société Anonyme au Capital de Quatre Vingt Six Millions Neuf Cent Trente Mille Huit Cents Francs

Siège Social : 2, rue de Valenciennes - 75010 PARIS

---

R.C.S. Paris B 379 587 900 98 B 2003

---

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Réunie Extraordinairement le 9 Avril 1998

---

L'An Mil Neuf Cent Quatre Vingt Dix Huit, le Neuf Avril, à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire les Actionnaires de la Société "HISTOIRE D'OR", Société Anonyme au Capital de Quatre Vingt Six Millions Neuf Cent Trente Mille Huit Cents Francs, se sont réunis au siège social à PARIS 10ème, 2 rue de Valenciennes, en Assemblée Générale Ordinaire réunie Extraordinairement, sur convocation du Conseil d'Administration.

Il a été dressé une Feuille de Présence qui a été signée par chaque Membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean LEVY, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Eric BELMONTE, représentant "FINANCIERE D'OR" et
Monsieur Didier BISMUTH, représentant "APAX PARTNERS & Cie VENTURES", sont désignés comme Scrutateurs.

Monsieur Michel DUPLESSIS est désigné aux fonctions de Secrétaire.

Le bureau étant ainsi constitué, le Président constate d'après la feuille de présence que les Membres présents ou représentés possédant plus du quart des actions composant le Capital Social, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des Membres de l'Assemblée :

- copie des lettres de convocation des actionnaires
- copie des lettres de convocation des Commissaires aux Comptes
- la feuille de présence à l'Assemblée
- le Rapport du Conseil d'Administration
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée
- un exemplaire des Statuts

Le Président déclare que les documents qui, en application des dispositions législatives ou règlementaires, doivent être tenus à la disposition des actionnaires au siège social, l'ont été conformément à ces dispositions, dans les délais légaux.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il rappelle ensuite que l'Assemblée est réunie afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

* Démission et nomination d'Administrateurs
* Pouvoirs pour les formalités

Après lecture du Rapport du Conseil d'Administration, le Président déclare la discussion ouverte.

Plus personne ne demandant la parole, il est passé au vote des résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de leur mandat d'Administrateur des sociétés "CAPITAL PRIVE", "QUILVEST CAPITAL FRANCE", et "NATWEST EQUITY PARTNERS DIRECTORSHIPS - NWEP DIRECTORSHIPS".

Résolution adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport du Conseil d'Administration, décide de désigner, en qualité d'Administrateurs :

-/ Monsieur Maurice TCHENIO,
demeurant à NEUILLY SUR SEINE (92200), 52 boulevard Maillot,
en remplacement de la Société "CAPITAL PRIVE" et pour la durée restant à courir du mandat de cette dernière, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 Mars 1999 ;

-/ Monsieur Jean-Philippe ZAMIT,
demeurant à BONDY (93140), 5 rue Michelet,
en remplacement de la Société "NATWEST EQUITY PARTNERS DIRECTORSHIPS - NWEP DIRECTORSHIPS" et pour la durée restant à courir du mandat de cette dernière, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 Mars 1999 ;

-/ La Société "APAX PARTNERS & Cie VENTURES", dont le siège social
est à PARIS 16ème, 45 avenue Kléber, RCS Paris B 309 044 840,
en remplacement de la Société "QUILVEST CAPITAL FRANCE" et pour la durée restant à courir du mandat de cette dernière, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 Mars 2002, ladite Société ayant désigné en qualité de Représentant Permanent Monsieur Didier BISMUTH.

-/ Monsieur Eric BELMONTE, actuel Directeur Général,
demeurant à CHENNEVIERES SUR MARNE (94430), 15 rue Jules Viejo,
pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 Mars 2004.

Résolution adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes en vue d'effectuer toutes formalités légales.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les Membres du Bureau, après lecture.

POUR COPIE CONFORME
LE PRESIDENT